

ORGANISATION SCOLAIRE – ECOLE DES P'TITES GOMMES/ GOMMERVILLE

La crise sanitaire que nous vivons oblige toute la société dont l’École à s’adapter selon un rythme et des modalités inhabituelles. Depuis l’annonce d’une reprise à partir du 11 mai par le président de la République, les acteurs de l’école, ceux qui l’organisent et la font vivre, ont travaillé ensemble afin de mettre en place les préconisations sanitaires exigées par le protocole dans nos écoles et ont réfléchi à une organisation progressive de reprise à compter du 12 mai pour nos élèves sur la base du volontariat des familles.

Les modalités d’organisation retenues pour la réouverture de notre école sont les suivantes :

1. Le cadre sanitaire

L’objectif est d’abord de garantir des conditions de santé et de sécurité grâce à un protocole sanitaire strict qui conditionne l’ouverture de chaque école. C’est dans ce cadre que se définit l’accueil progressif des élèves selon des principes nationaux mais avec une grande souplesse dans la mise en œuvre.

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s’engagent à ne pas mettre leurs enfants en cas d’apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l’enfant ou dans la famille. Si les symptômes sont avérés, les parents doivent en avertir aussitôt l’école.

En cas de survenue de symptômes évocateurs (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...) avec ou sans fièvre chez un élève, il sera immédiatement mis à l’isolement avec un masque dans une pièce dédiée (local périscolaire). Les parents seront contactés aussitôt pour qu’ils viennent le chercher en respectant les gestes barrière. L’enfant devra au plus vite consulté. Si un cas est avéré, les parents s’engagent à alerter l’école ou le personnel de santé de l’éducation nationale afin d’enclencher le processus d’isolement des cas de contacts.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l’école. Si la température est entre 37.5 et 37.8, l’enfant devra rester à la maison. L’enfant devra se laver les mains avant de quitter son domicile.

Les personnels devront procéder de la même manière et ceux présentant des facteurs de risques connus devront rester à leur domicile.

Les gestes barrière et la distanciation sociale devront être appliqués en permanence, partout, et pour tout le monde. Dans le cas où un élève ne respecterait pas les gestes barrière ou ne respecterait pas la distanciation sociale malgré de multiples remarques : il sera invité à rester à son domicile et à suivre les cours en ligne. Cela s’appliquera aux élèves de primaire uniquement.

Le lavage des mains est essentiel. Il sera réalisé, à minima, toutes les heures :

- A l’arrivée
- Avant d’entrer en classe, notamment après les récréations
- Avant et après chaque repas
- Avant d’aller aux toilettes et après y être allé
- Après s’être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Autant que besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés
- Le soir avant de rentrer chez soi

Les échanges manuels d’objets, crayons, jouets....doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Du gel hydro-alcoolique sera disponible dans chaque classe ainsi que des lingettes désinfectantes ou produit.

La ventilation des classes sera effectuée 10 min avant l’entrée en classe, à chaque récréation (2x15min par ½ journée), au moment du déjeuner et le soir pendant le ménage.

Le port du masque est obligatoire pour les personnels de l’école. Pour les élèves de maternelle, le port du masque est difficile et même déconseillé. Pour les élèves de primaire, le port du masque n’est pas obligatoire. S’il le souhaite et s’il est en mesure de le porter dans les conditions satisfaisantes, l’enfant peut en être équipé par la famille.

Le nettoyage et la désinfection des locaux ont été réalisés en suivant les préconisations du protocole sanitaire. Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises ...seront réalisés au minimum une fois par jour. Durant la pause méridienne, un nettoyage des endroits de contact sera effectué ainsi que le nettoyage des toilettes.

2. L'accueil des élèves

Le 11 mai, correspond à la pré- rentrée des enseignantes : aucun élève

Un accueil périscolaire est mis en place à partir de 8h15 le matin jusqu'à 8h50 en extérieur ; de 16h30 à 18h en extérieur (le goûter devra être fourni par la famille). Si la météo ne permet pas l'accueil extérieur, il se fera en salle de motricité. Le bâtiment du périscolaire ne ré-ouvrira pas ses portes.

Le service de restauration ne reprendra pas. Les familles devront fournir à leur enfant un repas froid (style pique-nique) qui ne sera ni réfrigéré, ni réchauffé. La superficie du réfectoire ne permettra d'accueillir que 11 élèves maximum : 1 enfant par table.

L'accueil des élèves se fera sur la base du volontariat des familles. Les élèves seront accueillis directement en classe afin d'éviter le brassage des élèves. L'accès aux classes s'effectuera par deux entrées différentes selon le niveau de l'enfant avec un plan de circulation précis qui devra être scrupuleusement respecté (cf.plan ci-joint)

- **Pour la maternelle, côté rue Hocquart de Turtot** : seul 1 adulte accompagnera son enfant jusqu'à la classe (1^{ère} porte, accès aux toilettes)

Horaires habituels : 8h50 à 9h00 – sortie 12h et 13h20 à 13h30 – sortie 16h30

- **Pour les primaires, côté parking** : aucun adulte ne pénètre dans la cour. L'enfant suivra le fléchage et devra se positionner dans une zone délimitée sous le préau et attendre l'autorisation de son enseignante pour pénétrer dans sa classe.

Rentrées et sorties échelonnées de 10 minutes :

De 8h50 à 9h00 pour les CE/CM - sortie à 12h00

De 9h00 à 9h10 pour les CP/CE – sortie à 12h10

De 13h20 à 13h30 pour les CE/CM – sortie à 16h30

De 13h30 à 13h40 pour les CP/CE – sortie à 16h40

- ❖ Les grilles seront fermées à 9h15 et à 13h45 définitivement : aucun retardataire ne sera accepté.

L'organisation scolaire s'effectuera de manière progressive jusqu'à la fin mai, pour les enfants dont les familles ont sollicité leur retour. A la fin du mois, nous vous demanderons à nouveau votre volonté ou pas de remettre votre enfant en classe. Selon le nombre d'enfants, une nouvelle organisation pourra être proposée aux familles. L'accueil se fera par petits groupes en alternance présentiel et distanciel jusqu'au 4 juillet.

Planning d'accueil pour le mois de mai (cf.calendrier):

Semaine du 12 au 15 mai : seront accueillis uniquement les GS, CP, CM2

Semaine du 18 au 22 mai : en plus des GS, CP, CM2 seront accueillis les CE1 et les CE2

Semaine du 25 au 29 mai : seront accueillis tous les niveaux **exceptés les MS et les PS où la reprise est différée au 2 juin (selon les conditions d'accueil du moment)**

MAI 2020						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11 <u>Pré-rentrée</u> <u>Enseignantes</u>	12 GS CP CM2	13	14 GS CP CM2	15 CM2	16	17
18 GS CP /CE1 CE2 - CM2	19	20	21	22	23	24
25 GS CP/CE1 CE2 CM1 CM2	26	27	28 GS CP /CE1 CE2 CM1 CM2	29 CE2 CM1 CM2	30	31

*zone verte = pas de classe

A compter du 2 juin jusqu'au 4 juillet : deux cas se présenteront

- l'organisation reste identique au mois de mai
- une nouvelle organisation vous sera proposée selon le nombre d'élèves susceptibles de revenir et selon les conditions sanitaires

Si vous deviez reprendre le chemin de votre lieu de travail avant la fin mai, et que vous n'ayez pas la possibilité de garder votre enfant comme il était prévu, nous vous demandons de nous prévenir 48h à 72 h avant afin de vérifier la capacité d'accueil dans la classe. Ceci restera une mesure exceptionnelle et devra être justifiée.

Afin d'assurer les conditions sanitaires exigées, pour nos élèves, **nous ne pouvons pas accueillir plus de 10 élèves par classe (4m2 par élève)**.

Les récréations auront lieu deux fois par ½ journée (15 min) : passage toilettes, lavage des mains... Les enfants auront des zones de jeux individuelles puisque toutes interactions ne sont pas autorisées. Nous tolérons que chaque enfant de primaire apporte dans un sac à dos quelques petits jouets de la maison pour s'amuser, album à colorier, livre de lecture. Il sera bien sûr interdit de les prêter ou de les échanger.

Cette organisation a été élaborée conjointement avec la mairie, l'équipe enseignante et les déléguées de parents.

Nous restons tous à votre écoute, soyez assurés que la sécurité de vos enfants est notre première priorité.

Cordialement,

Mme Boutigny, Mme Benney, Mme Lasne, Mme Jonquay.



